



Proposition d'amendement

Version 2

mlj / 22 août 2023

DTT 27 2023.BVD.305 Avenir Berne romande, Reconvilier, construction du nouveau Centre Justice et Police (CJP)

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Approbation avec les charges suivantes :			
CIAT (Rothenbühler)	1. Pour la construction du nouveau Centre Justice et Police, il convient d'appliquer un concept de mobilité comparable à celui du centre de police de Niederwangen.	+	
	2. Un rapport sur l'occupation des salles d'audience des tribunaux du canton de Berne et sur la méthode utilisée pour recenser celle-ci doit être établi d'ici au printemps 2024 pour la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) et la Commission de justice (CJus). Les conclusions de ce rapport seront prises en compte dans les projets en cours, en particulier dans l'élaboration du projet de Centre Justice et Police et, si les délais le permettent, dans la réalisation des locaux provisoires pour la Justice à Bienne.	+	
	3. La planification du nouveau Centre Justice et Police donnera lieu à un concours de projets.	+	
Approbation avec la charge suivante :			
Klopfenstein (UDC)	4. Dans le cadre de l'étude du projet et de la procédure de sélection, une variante avec du bois suisse est demandée.	+	